



Appartement
2 chambres à coucher
Une salle de bains
🏠 46 m²
🏠 Communautaire

REF: VHAP 2374

Mojacar Playa

à partir de
177,000€

Atalaya de Mojacar - Niveaux VI à X - 3ème et dernière phase d'Atalaya de Mojacar avec une vue incroyable sur la mer et la montagne et à distance de marche du Marina de la Torre Golf Resort et de la plage. Au moment de la rédaction de cet article (23/03/2024), il reste des unités aux niveaux VII à VIII. Les prix pour les autres unités sur plan vont de 177.000 € à 186.000 € + taxes et frais.

Les appartements ont une superficie construite d'environ 46 m² plus des terrasses de 16 m² pour les unités du dernier étage et de 26 m² pour le reste des unités. Tous les appartements bénéficient d'un débarras privé séparé et d'un parking souterrain. Ils sont vendus sur plan. Les unités peuvent être réservées moyennant un paiement de 12% du prix de vente plus TVA.

Le développement est extrêmement bien entretenu et bénéficie d'ascenseurs panoramiques, d'une piscine intérieure chauffée, d'un jacuzzi, d'une piscine extérieure et de jardins paysagers.

Le terrain de golf de Marina de la Torre se trouve littéralement de l'autre côté de la route. Marina de la Torre bénéficie de plusieurs hôtels, d'un centre commercial et bien sûr de la plage. Le village de Mojacar se trouve de l'autre côté de Mojacar Playa et Garrucha est également à une courte distance en voiture.

Frais d'achat approximatifs

Prix net - 177.000€
IVA - 10% - 17.700€
Droit de timbre - 1.2% - 2.124€
Registre foncier - env. - 443€
Frais de notaire - env. - 700€
Transfert - approx. - 1.500€

Modes de paiement standard

L'acompte de réservation - 3.000€
Le restant de l'acompte de 10% - 14.700€
Paiement final à la conclusion - 159.300€

Veillez noter qu'avec la libéralisation du marché, les coûts des services publics tels que l'eau, l'électricité, le téléphone, le haut débit, etc. varieront d'un fournisseur à l'autre et ils sont normalement basés sur l'utilisation. En ce qui concerne l'assurance bâtiment et contenu, le coût de la police dépendra de plusieurs facteurs dont le montant de la couverture nécessaire. Pour ceux qui utilisent le bien comme résidence secondaire ou comme investissement, il existe également une taxe annuelle à payer aux autorités fiscales

espagnoles et qui est basée sur la valeur fiscale du bien.

Pour plus d'informations sur le bien y compris tous les documents légaux tels que définis dans le décret régional 218/05 du 11 octobre veuillez visiter nos bureaux ou nous contacter par téléphone ou par e-mail. Les visites de propriétés sont strictement sur rendez-vous uniquement.

REF: VHAP 2374

